

André d'Orsonnens (LL. B. 1983), à l'origine d'une bouillante communauté d'innovation

## Un avocat à la défense du français

Plaideur coloré et habile communicateur, André a quitté un grand cabinet d'avocats afin de se consacrer à *Druide* informatique, la société spécialisée en intelligence artificielle linguistique qu'il a cofondée. Il orchestre depuis 1996 la commercialisation d'Antidote, le célèbre logiciel d'aide à la rédaction plébiscité par la presse de toute la francophonie.



**André d'Orsonnens**  
LL. B. 1983  
Président du conseil  
et chef de la direction  
*Druide* informatique

Il n'y a pas que la revue *Droit Montréal* qui fête un 30<sup>e</sup> anniversaire. Il en va de même pour *Druide* informatique, la société fondée en 1993 par l'avocat André d'Orsonnens et les informaticiens Éric Brunelle et Bertrand Pelletier dans le but de mettre la puissance de l'ordinateur au service de la langue française. Autre anniversaire dans la vie d'André, voilà maintenant 40 ans qu'il a obtenu son baccalauréat de notre faculté.

« Je garde un excellent souvenir de mon passage à la Faculté, se remémore-t-il. J'y ai appris à poser les bonnes questions afin de bien cerner les multiples facettes d'un enjeu. Je m'y suis également fait des amis pour la vie. Je pense notamment à Paul-André Mathieu et à Pierre Trahan. Sans leur soutien pendant les premières années de *Druide*, sa trajectoire n'aurait pas été la même. »

En 1995, André d'Orsonnens s'apprête à quitter Heenan Blaikie pour préparer la commercialisation d'Antidote. M<sup>e</sup> Paul-André Mathieu sait que le budget très serré de *Druide* laisse peu de place à l'embauche d'un salarié additionnel. Il invite donc son ami à joindre son étude — dans un immeuble qu'il venait tout juste d'acheter et où *Druide* serait locataire. Cette invitation idéale allait permettre à André, pendant quelques années, de consacrer 80 % de son temps à *Druide* tout en rendant des services juridiques à quelques autres clients lui procurant 80 % de ses revenus.

M<sup>e</sup> Pierre Trahan, pour sa part, avait fondé sa première entreprise en 1984 : Cedarome Canada. Onze ans plus tard, cette société productrice d'huiles essentielles connaissait déjà beaucoup de succès, permettant ainsi à son fondateur de

devenir un actionnaire influent de *Druide*. « J'ai été séduit par l'impact qu'Antidote allait avoir sur des compagnies comme la mienne. Je me souviens de m'être dit que lorsque mes employés s'expriment dans un français écrit de piètre qualité, cela rejaillit négativement sur l'image de ma société. Cela peut même en affecter la crédibilité ! Une solution comme Antidote était appelée à devenir incontournable. »

### Un véritable Office de la langue française

Les correcteurs grammaticaux et les dictionnaires numériques existaient déjà. Mais personne n'avait pensé à rassembler ces ressources en un seul véritable logiciel d'aide à la rédaction du français.

« Dès sa première édition, Antidote réunissait un correcteur grammatical, un dictionnaire de définitions, un dictionnaire de conjugaison et une grammaire. Le tout en une interface unifiée de consultation et de présentation. Nous avons positionné Antidote comme étant à la langue française ce que les suites de type Office sont à la bureautique, explique André d'Orsonnens. Le marché a répondu avec enthousiasme à cette innovation. Et depuis, *Druide* n'a jamais cessé d'investir en recherche et développement, augmentant sans relâche la richesse de sa suite logicielle qui compte désormais une dizaine de dictionnaires et autant de guides linguistiques. Individuellement, chacun de ces ouvrages rivalise avec les meilleurs de sa catégorie. Ensemble, ils n'ont pas d'égal. »

### Ce dont il est le plus fier

À cette question, le président du conseil et chef de la direction de *Druide* parle spontanément de

PHOTO : © GALA DU PRIX DES LIBRAIRES DU QUÉBEC 2022, BÉLISLE



PHOTO : PIERRE TISON - TISON.CA

la contribution de son entreprise à la collectivité. Il précise que parmi les millions d'utilisateurs et utilisatrices d'Antidote, bon nombre de ceux et celles qui éprouvent des troubles d'apprentissage écrivent désormais avec plaisir et assurance.

Il mentionne aussi un programme de don mis en œuvre par *Druide* au Canada, puis en Belgique et maintenant en France, qui consiste à remettre gratuitement une licence à une école pour 10 exemplaires vendus au détail.

Il s'attarde enfin au don d'un million de dollars à l'Université de Montréal — effectué à l'occasion des 20 ans d'Antidote — pour créer le Fonds *Druide* pour la recherche en analyse de texte.

En fait, depuis maintenant plusieurs années, l'engagement d'André envers la langue française et l'éducation dicte entièrement son action bénévole. Il est administrateur de la Fondation pour l'alphabétisation et gouverneur de la Fondation Paul Gérin-Lajoie, au profit de laquelle il organise un tournoi de golf annuel depuis 2009. Il préside aussi le comité de direction de la Chaire de recherche sur les apprentissages fondamentaux en littérature, créée en 2022 grâce à un don d'un million de dollars de *Druide* informatique à la Fondation de l'UQAM pour contrer les difficultés

« [...] parmi les millions d'utilisateurs et utilisatrices d'Antidote, bon nombre de ceux et celles qui éprouvent des troubles d'apprentissage écrivent désormais avec plaisir et assurance. »

d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Enfin, il préside le conseil d'administration de l'École des entrepreneurs du Québec.

André d'Orsonnens a reçu, au nom de *Druide*, l'OCTAS de la Réussite commerciale pour le logiciel Antidote. L'Office québécois de la langue française lui a remis un Mérite pour souligner la contribution de *Druide* au rayonnement international du français. Sur une base plus personnelle, on lui a décerné le Mérite du Barreau de Montréal. Il a aussi été finaliste au Grand Prix de l'entrepreneur d'Ernst & Young en plus d'être élu PDG de l'année par ses pairs de l'Association québécoise des technologies. En 2016, il a reçu le Prix MÉRITIC – Honoris Causa devenant ainsi membre du Cercle des Grands Bâtisseurs québécois des TI. Plus récemment, l'Association des diplômés en droit de l'Université de Montréal lui a remis un de ses prix Distinction qui visent à honorer des diplômées et diplômés exceptionnels ayant contribué au rayonnement de la Faculté. ■